**Section 0. Avis d’Appel d’offres (AA0)**

**Appel d’Offres No: 19/CPMP/SR/DAR/MDR/2013**

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a mobilisé sur ses ressources budgétaires le financement nécessaire, dans le cadre d’exécution du programme barbelé pour la campagne agricole 2012/2013.
2. Le Ministère du Développement Rural à travers la Direction de l’Aménagement Rural du MDR, invite par le présent Appel d’Offres Ouvert, les soumissionnaires intéressés à présenter des offres sous pli fermé pour la fourniture et la pose du matériel de clôture en fils barbelé et accessoires de **(soit** **un linéaire de** **328 200 mètres de clôtures**) dans les Wilayas du Hodh Echargui, du Hodh El Gharbi, de l’Assaba, du Gorgol, du Brakna, de l’Adrar et du Tagant
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter le DAO sur [www.cpmpsr.com](http://www.cpmpsr.com) / [www.mdr.gov.mr](http://www.mdr.gov.mr) et obtenir des informations complémentaires auprès de la CPMP/SR et du service marchés du MDR à Nouakchott, Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30.

Ces renseignements seront portés à la connaissance de l’ensemble des soumissionnaires, s’ils revêtent un caractère général important.

1. Le dossier d’appel d’offres, en version authentique cacheté par la CPMP/SR, pourra être obtenu auprès de la CPMP/SR, et du Service des Marchés du MDR contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de Vingt Mille (20 000) UM au Trésor Public exclusivement, seule la copie cotée et paraphée fait foi.
2. Les soumissions, d’une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
3. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :

**« A Monsieur le Président de Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural CPMP/SR, Avenue Mokhtar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2eme étage et dans le coin gauche : « Offres pour la fourniture et la pose des clôtures en fils barbelé et accessoires en seul lot .** Pli à n’ouvrir qu’en séance de dépouillement.

Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **08/07/ 2013 à 10 heures** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies. Les plis seront ouverts, en séance publique, **le 08/07/2013 à 10 heures.**

1. Les soumissions doivent être accompagnées d’une garantie de soumission d’un montant de **Trois Millions Sept Cent Cinquante Mille ouguiyas (3 750 000 UM) valable 120 jours.**
2. **Le délai d’exécution est de trois (3) mois**.

**Le Secrétaire Général du MDR Mohamed O. Ahmed Aida**